



Édition spéciale — Juin 2017 Numéro 5a

JOURNAL MUNICIPAL

FÊTE NATIONALE

23 JUIN 2017

Au parc des Berges (Portneuf) 20h00
ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
DENYS ARCAND 21H30

CURÉ LABEL

23H15 : SIMON LABRECQUE ET LES PATRIOTES

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS!
(Chapiteau)



Québec, emblème de notre fierté

Avis de promulgation

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le règlement numéro 195 « Décrétant une dépense de 196 100 \$ et un emprunt de 196 100 \$ effectuer l'installation de bordure et de pavage sur les rues des Frênes et des Chênes ainsi que l'installation du service d'aqueduc à l'intersection de la rue des Frênes et de l'avenue Saint-Louis » a été adopté à la séance ordinaire du 9 janvier 2017.

QU'un avis de motion fut donné le 12 décembre 2016.

QUE le Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Martin Coiteux, a émis l'approbation du règlement 195 en date du 5 mai 2017.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 31^{ième} jour de mai 2017.

France Marcotte

France Marcotte, greffière

Avis de promulgation

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le règlement numéro 197 « Décrétant une dépense de 672 170 \$ et un emprunt de 672 170 \$ pour la mise aux normes des installations d'eau potable – secteur Saint-Louis » a été adopté à la séance ordinaire du 13 février 2017.

QU'un avis de motion fut donné le 12 décembre 2016.

QUE le Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Martin Coiteux, a émis l'approbation du règlement 197 en date du 18 mai 2017.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 31^{ième} jour de mai 2017.

France Marcotte

France Marcotte, greffière

LOCAL DES JEUNES



Bonjour à tous !

Voici un petit message pour vous informer du changement d'horaire qui débutera bientôt pour le reste de l'été.

**NOUVEAU CET ÉTÉ :
LE LOCAL DES JEUNES SERA OUVERT DEUX SOIRS PAR SEMAINE
PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2017!**

En effet, vu le fort achalandage de jeunes au local à l'hiver 2017 et suite à une demande des utilisateurs, à compter du 30 juin prochain, le local sera ouvert les jeudis et vendredis soir de 18h à 22h30.

10-12 : 18h à 19h30
12-17 ans : 19h30 à 22h30

Afin de rendre possible cette deuxième soirée d'ouverture, la plage horaire pour les 10-12 ans qui était très peu utilisée, le samedi de 13h à 16h, sera retirée de l'horaire à l'automne 2017 et chaque première heure des soirs d'ouverture, soit le jeudi, vendredi et samedi, sera consacrée à la clientèle des 10-12 ans.

D'ici là, le local est ouvert selon l'horaire régulier :

Jeudi : 18h-21h30
Vendredi : 18h30-22h30
Samedi (10-12 ans) : 13h-16h
Samedi (12-17 ans) : 18h30-22h30

Merci de votre compréhension et passez un bel été !

**24 JUIN 2017 AU
PARC DES ANCÊTRES
DÈS 11H00**

**SIMON LABRECQUE
EN SPECTACLE**



**ANNULÉ EN CAS
DE PLUIE**